(Le Cateau), un *Phare* et une *Marée basse* d'un grand effet vibrant, larges d'allures et enlevées de verve ainsi qu'une très jolie *Danseuse* sur porcelaine très moelleuse de contours bien qu'un peu faible de couleur, par Mlle Marie Bourlet (Hornaing) et trois émaux très réussis d'expression, une *Eve*, une *Arachné* et un portrait de jeune fille, par M. Lucien Penet, (Thiennes).

Mention honorable aux *Etudes* de M. Louis Bonnier (Templeuve) et à un fusain *Diane*, par Mlle Marie Roumieu, de Douai.

⁂

Le Pas-de-Calais a également quelques dessinateurs de mérite. Il faut citer en tête les deux émaux de Mlle Perrine Pulsoye (Boulogne-sur-Mer), une *Jeanne d'Arc* et une *Tignon*, d'après le tableau de Jules Lefebvre, qui m'ont frappé par leur extrême finesse d'exécution. Mais pourquoi ce fond de ciel bronzé. Au lieu d'aider au relief des figures, ce fond les assombrit et les alourdit; mieux vaut la coloration azurée naturelle.

Très large d'effet et très bonne d'impression, la belle aquarelle, une *Rue à Nabal* de M. Ad. Lejeune (Boulogne-sur-mer), ainsi que le dessin à la plume très fouillé, un *Coin de forêt*, de M. Edm. Morel (Arras) et la *Ferme à Achicourt*, aquarelle de M. G. Palianti (Boulogne-sur-Mer), très juste de ton et correcte de perspective.

Citons encore un ivoire, le *Coucher de la mariée*, par M. A. Piplart (Guines); un assez bon pastel à la cire, *Poste de secours*, par M. J. Cazin (Samer) et enfin trois dessins assez travaillés pour illustrer Molière, par M. Edm. Hédouin, de Boulogne-sur-mer.

IV

Les graveurs sur bois et les litographes

Dans cette section, nous trouvons pour le département du Nord, et en fait de gravure sur bois, un travail extrêmement remarquable de M. B. Damman (Dunkerque), composé de trois motifs différents: Molière dans le *Bourgeois gentilhomme*, le *Job* d'après Bonnat et un portrait d'homme. La pointe est précise, la touche délicate, et le procédé d'une grande souplesse. De plus l'artiste a grand souci de la vérité et il travailleavec une conscience visible. Son envoi est un des meilleurs de la section.

Ensuite nous avons à noter les trois gravures d'après Watteau, Rembrandt et M. Cabanel, d'effet clair et net, par M. Alph. Leroy, (Lille); une gravure d'une bonne impression picturale par M. David Desvachez (Valenciennes); une *Petite fille aux mitaines*, d'après Millais, par M. Eug. Dété (Valenciennes) et une *Reconnaissance* d'Ulysse, assez réussie, de M. H. Dochy. de Lille.

⁂

Pour le Pas-de-Calais, nous avons à enregistrer trois excellents petits portraits par M. P. Bar (Montreuil-sur-mer); un *Souvenir de Venise*, très curieusement détaillé et quatre autres motifs d'une touche très-fine et très étudiée, par M. J. Boutry (Arras), et enfin une dizaine d'illustrations pour Molière et J.J. Rousseau, par M. Edm. Hédouin (Boulogne-sur-Mer), gravures qui nous ont frappé par leur ton lumineux et l'allure franche et déliée de leur touche.

Votre région ne compte au Salon qu'un seul lithographe, M. Gustave Barry, d'Avesnes. Cet artiste expose la reproduction du tableau de Merle, les *Premières épines de la science*. Le ton général est un peu froid, mais le travail est correct, consciencieusement fait et accuse beaucoup de facilité d'exécution.

V

Les architectes

Si Roubaix n'est pas en nombre pour la sculpture et le dessin, en revanche, il est brillamment représenté à la section d'architecture par trois de vos concitoyens dont on remarque beaucoup les envois.

M. Aug. Dupire-Deschamps expose l'ensemble graphique d'un *Hôtel-de-Ville* dont l'aspect est superbe de caractère. Tout en y multipliant les ressources de l'art monumental, au point d'en faire un édifice qu'un architecte pourra signer avec fierté, l'auteur a su rester pratique et plier son travail à toutes les exigences de la bâtisse moderne. Sa composition est très belle, très personnelle et très nette.

M. Dupire-Rozas a exécuté un *Projet d'hospice* pour votre cité même. Le bâtiment se développe avec simplicité et offre dans toutes ses parties les conditions d'aérage, de ventilation, de division hygiénique des lieux, qu'on est en droit d'exiger dans une construction de cette nature. Malgré cela, cet hospice sera un palais et il embellira considérablement le quartier destiné à le posséder.

M. Paul Woillez, né à Roubaix, mais demeurant à Beauvais, a envoyé un *projet d'école* pour la ville de Méru, dans l'Oise. Très simple, en même temps que gracieuse, cette construction apparait excellemment appropriée à sa destination. Elle ne lésine pas sur le spacieux et c'est là, croyons-nous, la première question pour des bâtiments où des enfants se groupent en nombre, soit pour se tenir tranquille, soit pour prendre leurs ébats.

⁂

Un architecte né à Valenciennes, M. Ed. Guillaume, présentement au Palais de Versailles, expose un lavis consacré aux propylées de l'acropole d'Athènes. Superbe d'exécution, de justesse et d'élégante facture.

Tel est l'ensemble des envois de votre région. Au début de mon compte-rendu, j'ai constaté le nombre, c'est-à-dire la quantité de vos artistes. Vous venez d'en voir la qualité. Permettez-moi d'ajouter, en ma situation de témoin impartial, que, tout bien considéré, vous êtes la région artistique la plus productive et la plus importante de la France.

A. C.

Bulletin Economique

Industrie de la laine peignée

En France, le nombre des broches en laine peignée, d'après le rapport de M. Bernoville, à la suite de l'Exposition universelle de 1851, à Londres, était de 850,000.

En 1852, le nombre des broches s'est élevé à 1,800,000.

En 1867, à la suite de l'Exposition universelle de Paris, M. Charles Seydoux, rapporteur du jury, donne le résumé suivant du nombre de broches existant en France:

Nord,	900,000	broches
Marne,	137,000	»
Somme,	115,000	»
Ardennes,	112,000	»
Haut-Rhin,	100,000	»
Aisne,	70,000	»
Divers,	316,500	»
Total,	1,750,500	»

En 1878, enfin, d'après les renseignements recueillis à Roubaix, Tourcoing, Fourmies, Reims, Rethel, etc, le nombre de broches serait:

Nord,	1,350,000	broches
Marne,	160,000	»
Somme,	125,000	»
Ardennes,	120,000	»
Aisne,	140,000	»
Divers,	375,000	»
Total.	2,270,000	»

Dans ce chiffre ne figurent plus les broches de l'Alsace, qui étaient au nombre de 100,000 en 1867, et qui sont maintenant d'environ 200,000.

Nos 2,270,000 broches doivent produire environ 34,050,000 kilogrammes de fils.

D'après les relevés dressés sur la statistique officielle, notre exportation est de 4,675,510 kilogrammes de fils de laine peignée.

Les importations pendant la même année 1878 ont été de 1,454,447 kilogrammes de fils de laine peignée longue et de poil de chèvre; donc la différence entre les deux chiffres d'importation et d'exportation est de 3,221,063 kilogrammes de fils, lesquels, étant sortis de France, représentent, à 10 francs le kilogramme, une valeur de:

3,221,063×10 f. =32,210,630 francs.

La quantité de fils restant en France est de:

34,050,000×1,454,447=4,675,570.

ou 30,828,937.

Ces 30,828,937 kilogrammes de fils ont été convertis en tissus, dont: 1,541,446 kilogrammes à déduire pour 5 p. c. de déchets en fabrication et aux apprêts.

29,287,491 kilogrammes de tissus ont été produits dans l'année 1878, et pour leur donner une valeur en francs, prenons la valeur de 1877, soit 15 fr. 80 c. le kilog.

Notre production annuelle de tissus, est donc égale à

29,987,461×15 f. 95 c.=464,200,732.

Il convient d'y ajouter notre exportation en laine peignée, importation déduite dont nous relevons les chiffres sur notre statistique officielle pour l'année 1878, savoir: 30,948,561 francs.

Restent à évaluer les productions de la laine courte dite *blousse*, et des déchets:

20 p. c. sur 38,074,000 kil. = 7,614,800 × 4 fr. égale 839,459,200 francs.

Déchets sur 2,500,000 kil. × 2 f. 50 c. = 2 millions 250,000 francs.

La production annuelle de l'industrie de la laine peignée, en France, est donc de 564,075,123 francs; pour lesquels il a été payé en salaires: 147,632,124 francs, qui se décomposent ainsi:

Pour triage, dégraissage et peignage 5,14 p. c. sur 30 millions 948,561 francs de laine peignée, exportée, importation déduite,	fr. 1,590,745
Pour triage, dégraissage, peignage, filature, 12,40 p. 0/0, sur 32,216,630 fr. de fils exportés, importation déduite.	
Pour triage, dégraissage, peignage, filature, tissage, teinture et apprêt, 30,60 p 0/0, sur 464,206,732 francs, production des laines.	142,076,260
Nombre égal	147,632,134

ROUBAIX-TOURCOING
et le Nord de la France

Le bruit s'accrédite que M. Armand Vienne aurait donné sa démission d'adjoint au maire de Roubaix.

Nous aimons à croire que cette nouvelle se confirmera, car la retraite de M. Vienne est une satisfaction depuis trop longtemps réclamée par l'opinion publique.

Voici les votes des députés du Nord dans le scrutin sur l'art. 1er de la proposition Bardoux, en faveur du scrutin de liste:

Ont voté contre: MM. Brame, Bergerot, Debuchy, Guillemin, de la Grange, Louis Legrand, Mention, Plichon, des Rotours, Tailliez-Béthune, Trystram.

Ont voté pour: MM. Cirier, A. Girard, Giroud, Pierre Legrand, de Marcère, Masure, Screpel.

Dans sa réunion de mercredi, le Conseil municipal de Tourcoing a nommé secrétaire M. Gustave Glorieux;

A voté l'acquisition d'un buste de la République pour la salle du Conseil municipal (buste d'une valeur de 150 fr., mesurant 80 centimètres de largeur);

A entendu le rapport de M. Dupont-Jevenois sur l'asile des Cinq-Voies et l'école de la rue Houchard;

A exprimé le regret que l'architecte se fût trompé d'une somme de 35 à 40 mille francs dans son devis;

A ajourné à samedi la nomination des commissions permanentes, ainsi que de celle des commissions spéciales;

Par 23 voix contre 8 a décidé de renouveler complètement les commissions administratives des hospices et des bureaux de bienfaisance dans le sens républicain;

A appuyé le sursis d'appel demandé par M. Gustave Charpentier, élève du Conservatoire de Paris, jeune soldat de 1880;

A ajourner sa décision sur la demande d'une bourse communale, formée par M. Roussel, élève peintre;

A pris acte de la lettre par laquelle M Dupont, médecin des pauvres du Blanc-Seau, conseiller municipal, renonce au traitement qui lui est alloué et accepte de faire son service à titre gratuit: ce qui lui permettra de rester conseiller municipal.

Les prochaines séances auront lieu vendredi et samedi.

Les opérations du Conseil de Révision ont eu lieu, hier, à Tourcoing, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville.

M. le général du Guiny, commandant la 1re brigade d'infanterie à Lille et M. Bouffet, secrétaire-général de la préfecture du Nord, présidaient la séance accompagnés des autorités municipales de la ville et des communes.

Une inspection de certaines classes des armées territoriale et de réserve s'est effectuée ensuite, sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

Le maire de Tourcoing, M. Hassebroucq, a réuni à sa table selon la coutume, toutes les autorités administratives et militaires.

On nous écrit de Croix:

« Mercredi ont eu lieu les funérailles de M. Alphonse Biencourt, adjoint au maire, fondé de pouvoirs de la Société anonyme de Croix.

» Le nombre des assistants était considérable. La compagnie des Sapeurs-Pompiers, précédée de la musique, tenait la tête du cortège dans lequel nous avons remarqué M. Pluquet, maire de Croix, MM. les adjoints, les membres du Conseil municipal, les membres du Bureau de Bienfaisance; ces messieurs portaient un crêpe au bras. Les enfants des écoles assistaient aussi à la cérémonie.

» Bon nombre de citoyens honorables ont voulu rendre publiquement un dernier hommage à la mémoire de M. Alphonse Biencourt.

» Après la cérémonie religieuse le cortège s'est dirigé vers le nouveau cimetière, où M. le Maire de Croix a prononcé un discours dans lequel il a retracé les services rendus par l'homme de bien, que les regrets et les prières de tous ont accompagné à sa dernière demeure.

« Nous regrettons de ne pas avoir eu communication de ce discours qui a vivement ému l'assistance.

« L'espace nous manque pour énumérer les nombreux et éminents services qu'il a rendus à la commune de Croix, mais nous citerons cependant un fait qui nous a été rapporté et qui donnera une idée de la droiture de son caractère.

« Lorsque la question de l'agrandissement de l'église de Croix vint en discussion devant le Conseil municipal de cette commune, M. le curé prévint M. Biencourt qu'il ne lui manquait plus qu'une vingtaine de mille francs pour parfaire la somme nécessaire à l'exécution de ce travail devenu indispensable; il ajouta qu'il était certain de trouver ces vingt mille francs à bref délai et que par conséquent il espérait obtenir du Conseil un vote favorable.

» M. Biencourt fit part à ses collègues de cette communication, mais, ceux-ci hésitant à partager la confiance de M. le curé, M. Biencourt, dont le nom figurait déjà pour une très forte somme sur la liste des souscripteurs pour l'agrandissement de l'église ajouta: «Messieurs, vous pouvez être certains que la somme sera couverte, et afin de vous donner toute sécurité, je m'engage personnellement vis-à-vis de vous. »

Hier, un jeune enfant jouant près de l'écluse du canal de Roubaix, rue de Tourcoing, fit un faux pas et roula dans le canal; un sieur Delten passant en ce moment fut assez heureux pour le retirer sain et sauf.

Le gamin, qui n'avait nullement perdu connaissance, était à peine hors de l'eau qu'il se sauva à toutes jambes. Son nom est resté inconnu.

Hier, deux jeunes voleurs de 15 à 18 ans, ont enlevé à l'auberge du *Laptn Blanc*, Grand'Place, à Roubaix, deux pipes d'une certaine valeur, l'une d'elle est estimée 50 francs.

Ils ont été arrêtés et conduits au dépôt de sûreté.

Le plus jeune, A.B..., est un trieur de laines de Croix; l'autre, L. D..., est un rattacheur de Roubaix.

On sait que la loi de 1871 a créé une taxe sur les baux et même sur les locations verbales dont les prix dépassent *cent francs*. Les propriétaires sont tenus de les déclarer au bureau de l'enregistrement.

Le directeur des finances vient de décider que dans les communes où il n'y a pas de bureau d'enregistrement, les percepteurs pourront recevoir les déclarations verbales et le droit à payer.

Conformément au désir exprimé, il sera délivré pour toute la durée du Concours hippique des cachets d'homme de 20 francs, et des cachets de dames de 10 francs, donnant droit à une entrée permanente.

La création d'un établissement de poste est autorisée dans la commune d'Auchy-lez-Hesdin (Pas-de-Calaiais.)

UN TOUR DE CONSCRIT. — En revenant de subir l'examen médical, un conscrit nommé Fidèle Carrette, de Tourcoing, fut excessivement surpris de ne plus retrouver ses vêtements où il les avait déposés.

Il fureta dans toute la salle. Rien! Sinon une blouse en haillons et un pantalon idem.

Le malheureux conscrit fut obligé, nous dit-on, d'endosser les nippes, — il n'avait pas le choix, du reste. — Puis il se rendit à la police faire sa déposition.

Les habits enlevés se composaient d'un pantalon, gilet et paletot presque neufs, avec un porte-monnaie contenant 40 fr., une magnifique pipe en écume, une montre d'or et sa chaîne.

C'est en définitive, un vol important, dont on ne sera pas longtemps sans doute, à trouver le coupable.

Un garçon boulanger, nommé P. R..., a été arrêté, à Tourcoing, hier, inculpé d'un vol de 40 francs, au préjudice de sa belle-sœur.

De nombreux ouvriers charpentiers-menuisiers sont arrivés à Lille, où ils sont heureux de trouver du travail à des conditions avantageuses; mais, d'après ce qui nous revient, dit le *Propagateur*, un certain nombre d'entreeux n'auraient pas pu entrer en ville par suite des menaces des grévistes.

Il est probable que l'autorité ne permettra pas que l'on continue d'apporter des entraves à la liberté du travail, puisqu'on prétend que nous vivons sous le régime de la liberté.

Encore un suicide par strangulation Hier matin, entre dix et onze heures, le nommé Henri Vankayrel, originaire de Bruges, s'est pendu dans sa chambre à coucher, située au premier étage de la maison n° 75 de l'allée de la Nouvelle-Aventure, à Lille. A neuf heures, il avait dit à sa femme qu'il allait se coucher, se sentant fatigué. Vers midi un quart, celle-ci ne le voyant pas descendre, alla lui porter une tasse de café et le trouva pendu par sa cravate à un clou frappé dans le mur. M. Lafont, médecin, mandé aussitôt, ne put que constater la mort qui remontait déjà à plus d'une heure.

Vankayrel, qui était âgé de 52 ans, souffrait depuis neuf ans d'une maladie de la vessie et il la savait incurable. On peut donc supposer qu'il a cédé à un accès de désespoir.

L'*Observateur d'Avesnes* nous donne la liste d'une partie des antiquités gallo-romaines, acquises par la ville de Lille dans la vente Crapez, à Bavay:

Un chaudron romain, une passoire, une plaque de serrure, quatre cachets d'oculiste, deux pots en verre, un fragment de verre, un hercule, bronze; Jules César, bronze; Vénus à la pomme, Vénus à la Colombe, tête d'Apollon, tête de barbare, dame romaine et plusieurs statuettes.

Un Parisien a acheté la principale pièce de la monnaie en or (Domitia), 480 fr.

Les récoltes de terre se présentent jusqu'ici sous d'assez favorables apparences. Ceci résulte des renseignements que nous avons recueillis des divers points du département.

Les blés sont partout très-beaux. La feuille est large et longue, présentant par conséquent une grande surface pour la respiration de la plante. La couleur est vert foncé, indice certain de l'abondance de la chlorophylle, élément indispensable pour la production de l'amidon, c'est-à-dire pour la richesse du grain obtenu. Les herbes parasites sont rares surtout dans les terres ayant eu des racines sarclées.

On signale bien, il est vrai, quelques cas de blé niellé, mais ce ne sont que des cas isolés. Les mulots s'en mêlent aussi en quelques endroits.

Le colza souffre de ces ennemis minuscules de l'agriculture. Cependant sur beaucoup de pieds, grâce à la douceur relative de ce printemps, les siliques sont déjà formées; espérons que la graine mûrira bien.

Les légumineuses, telles que les trèfles, les luzernes, les sainfoins, sont dans un état très prospère.

Les lins sont bons pour la saison. Mais, qu'on ne l'oublie pas: « c'est juin qui fait le lin. »

En résumé, tout permet d'espérer une récolte moins mauvaise que celle que nous avons eue l'année dernière.

LA NOUVELLE ECOLE TECHNIQUE DE BRADFORD

(*Extrait du Journal « The Builder » de Londres du 23 décembre*)

Depuis quelques années le commerce qui faisait la prospérité de Bradford, (Yorkshire), a été fortement déprimée, et parmi les causes de cette dépression il faut compter le changement de mode qui s'est opéré dans les étoffes pour robe, changement de mode qui a passé un moment inaperçu des manufacturiers jusqu'au moment où ils virent que beaucoup des ordres qui étaient autrefois exécutés en Angleterre étaient accordés aux maisons étrangères. L'avantage qui avait été conquis sur nous, fut franchement reconnu, et l'on vit en même temps, que les Ecoles Techniques de France et d'Allemagne, dans lesquelles on n'enseigne pas seulement aux élèves les principes qui doivent les mener à la perfection d'exécution dans les choses qu'ils entreprennent, mais aussi les idées du beau, et le goût qu'il faut apporter à chaque objet fabriqué, n'étaient pas pour une petite part dans la révolution qui s'était opérée.

Les manufacturiers anglais, et spécialement les manufacturiers et les négociants de Bradford, reconnurent la nécessité impérieuse, si l'on voulait maintenir la position de l'Angleterre comme nation manufacturière, de donner aux travailleurs de tous rangs les connaissances techniques que les producteurs français et allemands possèdent et utilisent avec un effet si funeste aux produits anglais. Les produits dans les machines ne sont que d'un faible profit s'ils ne sont pas accompagnés d'un progrès correspondant dans les connaissances théoriques et pratiques des travailleurs, et il fut reconnu que ce dernier progrès ne pouvait être obtenu que par la construction d'une institution technique où l'on étudierait convenablement l'art du dessin et du tissage. De là, la détermination de bâtir l'école technique de Bradford.

Dès l'année 1877, une école de tissage était établie (provisoire) dans le Méchanic's Institute de Bradfort. L'argent fut obtenu par un appel à la ville (municipalité). M. J Ashenhurst fut nommé professeur et quelques efforts furent faits dans une bonne voie. Afin d'assurer le succès de l'entreprise, la corporation des fabricants de draps de Londres (Clotk workers company) la même qui contribue presque totalement à la construction du Yorkshire Collège à Leeds, (école technique de Leeds) promit une souscription annuelle de cent livres, et établit en même temps deux bourses de 25 livres chacune au Yorkshire Collège, en outre, afin de mettre mieux en évidence et de faire goûter les bénéfices et les services attendus de la nouvelle institution, M. Jacob Behrens offrit deux bourses complètes aux jeunes gens sortant des écoles comme à ceux qui suivent les classes du Méchanic's Institute, le but du donateur était de permettre aux jeunes gens capables de se consacrer à l'étude des sciences et de l'art appliqué à l'industrie, et alors non seulement d'ajouter à leur propre bien-être, mais de faire aussi profiter largement la communauté.

Ouverte sous d'aussi favorables auspices il ne fut pas étonnant que l'Ecole devint populaire et le comité se trouva bientôt en face d'une difficulté, celle du grand nombre des élèves qui se présentaient pour l'admission, le nombre total de ceux qui se présentèrent à l'Ecole pendant la session d'ouverture fut de 340. On sentit alors la nécessité de faire de sérieux efforts pour la construction d'une école définitive, qui ne serait pas seulement suffisamment spacieuse mais serait en même temps une addition importante aux belles constructions d'une ville justement honorée pour ses élégantes constructions publiques. Un appel à la corporation des Clothworkers eut pour résultat le don conditionnel pour la construction de deux mille livres sterlings au lieu de la subvention annuelle de 100 livres, et dans un meeting tenu dans le salon du maire à town-hall (la mairie), en octobre 1878, la proposition d'ériger un hôtel permanent pour l'Ecole technique fut accueillie avec une telle chaleur que les souscriptions s'élevèrent à onze mille livres.

Quelques renseignements importants furent obtenus concernant l'organisation et le travail des institutions techniques du continent, et tout considéré, de nouvelles souscriptions ayant été obtenues qui élevaient le total des sommes promises à 17,000 livres, le projet fut résolu de l'érection d'une école qui serait parfaitement organisée, et complètement pourvue de tous les moyens nécessaires pour l'étude des sciences et de l'art appliqués aux manufactures. Une excellente situation, à la fois agréable et centrale, fut trouvée à la jonction de Great Horton-Road et de Carlton terrasse, le terrain comporte près d'un are d'étendue (4000 m.), mais quelques portions du sol ayant été fouillées d'une manière irrégulière il y a 50 à 60 ans, quelques difficultés considérables fut d'abord rencontrées pour assurer une bonne et sûre fondation. Les fouilles en certains endroits ont dû atteindre une profondeur de 6 ou 7 yards, tandis que dans d'autres, une profondeur d'un yard seulement fut nécessaire.

Mais finalement une bonne fondation sur le roc fut assurée. 16 architectes ont répondu à l'appel du conseil de l'Ecole technique et ont présenté des projets, beaucoup de ces dessins furent excellents et le résultat du concours fut que MM. Hope et Jardine de Bradfort obtinrent le 1er prix, MM. F. et T. Healey obtinrent le 2ème, et MM, Hargraves et Bailey le 3me depuis l'adoption du 1er projet quelques additions et changements ont été faits. Les plans montrent que les principales lignes de la construction, telle qu'elle se présente sur Horton Road, sera une tour s'élevant sur la façade principale à une hauteur de 120 pieds, (36 m.) cette façade imposante présentant quatorze colonnes corinthiennes.

L'entrée principale sera au milieu de la Grande façade sur Horton-road. Cette façade sera de 152 pieds sur une hauteur de 50, pendant que la façade sur Carlton place aura une étendue de 217 pieds, le côté à gauche de l'entrée sera consacré à ce que l'on peut appeler le département de la direction, on y logera le salon de lecture des souscripteurs et la bibliothèque (38 pieds sur 19), la chambre du conseil, (19 p. sur 19), le cabinet du secrétaire, celui du curator et les vestiaires nécessaires. A droite de l'entrée sera une grande salle de conférences, (18 p. de long sur 46 de large et 32 de haut), ayant une galerie (tribune) sur le pourtour de 3 côtés, et capable de contenir 800 personnes. La salle sera divisée en nef et bas-côtés par deux rangées de colonnes reliées longitudinalement par des cintres. La salle ayant une largeur de 46 pieds, ces colonnes sont nécessaires pour supporter les salles du dessus destinées aux classes d'art, le plafond de la salle sera composé de panneaux et orné d'une corniche importante.

Le rez de chaussée de la partie du bâtiment qui s'étend sur Carlton place sera consacré plus particulièrement aux exercices pratiques de l'Ecole. Il contiendra une salle de 45 pieds sur 52 1/2 pour l'enseignement du tissage à la main, une autre de 45 sur 41 1/2 pour l'enseignement du tissage mécanique, une troisième pour celui de la filature, 4 salles de classe, chacune de 13 p. 1/2 sur 20, enfin un magasin et un large atelier de 16 pieds sur 40. Dans la même partie du bâtiment sera un grand lavabo, et une entrée particulière sera ménagée pour l'usage des élèves, de manière que les travaux de l'Ecole se poursuivront sans que les élèves se mêlent aucunement aux personnes allant aux conférences ou aux salles du quartier de la direction. Au 1er Etage, au dessus des salles de classe et de l'atelier, il y aura un petit amphithéâtre pour l'enseignement des sciences, avec un laboratoire de chimie, une salle d'expériences, et une large salle de 46 p. 1/2 sur 40, dans laquelle la teinture sera enseignée pratiquement — on parviendra à cette partie du bâtiment soit par l'escalier principal, soit par un autre qui est ménagé près de l'entrée des élèves. On parviendra au 1er étage de la partie du bâtiment située sur Great Horton-road par un élégant escalier en pierre qui s'élève près de l'entrée principale de la halle.

Moitié de ce 1er étage sera occupée par les tribunes de la grande salle des conférences, et l'autre moitié, au-dessus du quartier de la direction, par une large salle de 50 pieds sur 46, qui est destinée à un musée industriel et sera garnie de galeries sur tout son pourtour. Un escalier particulier placé dans cette salle conduira à ces galeries. Au second étage au-dessus de la grande salle de conférences, seront des salles pour l'enseignement du dessin de mécanique, etc. La façade sur Horton Road, la tour, et l'extrémité de la salle de conférences située sur Carlton place seront construites en moëllons dressés et le reste en pierres taillées. La construction, lorsqu'elle sera terminée, sera probablement la plus large et la plus complète entièrement consacrée à l'éducation technique en ce pays, et le désir du conseil c'est qu'elle soit aussi élégante qu'on peut espérer qu'elle sera utile. La construction est faite sous la direction de MM. Hope et Sardine, les entrepreneurs pour les différents travaux sont comme suit.

Nous félicitons beaucoup Bradford pour le but qu'elle poursuit, et nous en espérons d'excellents résultats, nous n'avons qu'une suggestion à faire, nous observons que des salles sont réservées à l'enseignement du dessin de mécanique, il faut espérer que le dessin à la main ne sera pas négligé, et qu'à tous égards la grande importance du côté artistique de la question sera pleinement reconnu et qu'on en tiendra compte.

(Tiré du journal « the Builder » du 23 octobre 1881.)

NOTA — Les plans de l'Ecole de Bradforp sont exposés à la vitrine de la librairie du *Journal de Roubaix*.

Cour d'Assises du Nord

2e SESSION DE 1881.

CRIME DE FLERS

Assassinat du garde chasse Paindavoine

Audience du jeudi 19 mai 1881

(SUITE)

L'audition des témoins est terminée à 4 heures.

La parole est donnée à l'avocat général qui prononce un long réquisitoire concluant à la condamnation sans circonstances atténuantes.

L'audience est de nouveau suspendue et reprise à 6 h. 15.

Me Dubron défenseur de l'accusé prend la parole. Il commence par rappeler les les paroles de Paindavoine: « *ils étaient deux; celui qui a tiré sur moi avait toute sa barbe.* » Vasseur était-il l'un des deux? si, oui; quel est celui qui a tiré? Si c'est l'autre, quel est donc le crime commis par Vasseur? Est-il l'auteur du meurtre? Aucune preuve directe ne l'établit. Peut-on condamner à mort un homme dont la culpabilité est au moins douteuse.

L'avocat général a dit: J'aime mieux l'acquittement que l'atténuation; puisqu'il en est ainsi dit le défenseur et que vous n'avez pas le choix, acquittez Vasseur.

Cette brillante plaidoirie de Me Dubron ne dure pas moins de deux heures et lorsqu'elle cesse, tout l'auditoire, encore sous le charme de cette défense éloquente semble convaincu de l'innocence de l'accusé. Malheureusement les louables efforts de Me Dubron, sa parole si nette et si persuative n'ont pu réagir complètement contre les antécédents déplorables de Vasseur.

VERDICT

Douai, 19 mai, 11 h. 25 soir. Vasseur est condamné aux travaux forcés à perpétuité, le jury ayant écarté la préméditation.

AVESNES. — Les quelques cas de fièvre typhoïde signalés la semaine dernière dans cette ville, n'étaient que le prélude d'une épidémie qui sévit actuellemet avec une certaine intensité.

Nous croyons savoir que des mesures énergiques doivent être prises pour conjurer le danger.

LA COLOMBOPHILIE A LIÈGE. — Les pigeons voyageurs qui ont été expédiés vendredi et samedi par les Sociétés colombophiles de Liège et de province comportaient une charge de 72 wagons qui ont été dirigés sur leur destination par trois trains spéciaux. 25,500 pigeons ont été lâchés à Paris, à Artenay et à Orléans. 47,000 pigeons ont été lâchés aux étapes suivantes: Namur, Châtelineau, La Buissière, Solre-sur-Sambre, Erquelines, Fresnoy-le-Grand, Saint-Quentin, Montescourt et Pont-St-Maxence.

— NEUVILLY. — Deux jeunes gens de cette commune, les sieurs Aupic et Sarcy, étaient traduits samedi dernier en police correctionnelle, sous la prévention de coups et blessures qu'ils auraient infligés à un tisseur, nommé Soufflet et à un de leurs camarades nommé Claisse.

Ce dernier, appelé comme témoin, vient se placer dans l'hémicycle du tribunal, et, tournant le dos aux juges il fait face aux défenseurs qu'il regarde fixement.

« Regardez le tribunal, » dit l'huissier audiencier de sa voix de Stentor.

Le témoin fait sur place un à droite et regarde celui qui vient de l'interpeller.

Pour se faire comprendre, l'huissier a besoin de prendre Claisse par les épaules et de lui imprimer cette fois la bonne direction.

— Etes-vous parent ou attaché au service des prévenus? lui demande M. le président.

— Attaché? par qui? demande Claisse. Non, je ne suis pas attaché.

— Etes-vous le domestique de ces gens-là? répète l'huissier.

— Ah! non; je suis leur camarade.

— Levez la main.

Le témoin la tend à hauteur du genou.

— « Levez la main » dit l'huissier de sa voix formidable.

Cette fois Claisse se dresse sur la pointe des pieds et lève le bras droit le plus haut qu'il peut.

A cette invitation: « Dites ce que vous savez, » Claisse fait sa déposition en ces termes:

« Nous sortions du cabaret à l'heure de la retraite On s'était bien amusé. Il parait que Sarcy et Aupic ont voulu continuer à rire aux dépens de Soufflet. « Laissez cet homme tranquille, » leur ai-je dit, mais la plaisanterie a continué de plus belle. Soufflet s'est fâché et les a traités d'« assassins» et de « Balembois.» C'est alors qu'Aupic et Sarcy sont tombés sur le dos de Soufflet. Moi je leur ai fait la morale. « Ce n'est pas bien, leur ai-je dit, de bourriner ainsi de coups un pauvre *célibataire* qui n'est pas de votre âge, marié et père de quatre enfants. Comme ils continuaient de frapper sur le dos de Soufflet, j'ai voulu les séparer, mais un coup de poing sur l'œil m'a fait voir mille chandelles et empêché de regarder la suite du combat. »

Aupic et Sarcy, habilement défendus, ont été condamnés, le premier à 50 fr. d'amende et le second à 25 fr., tous deux solidairement aux dépens.

Etat-Civil de Roubaix

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 18 mai. — David Verfaille, rue Bernard, cour Demarcq, 8. — Marie Vromandt, sentier de la Basse-Masure maisons Fremaux, 2. — Julie Vanmieghem, rue Ste-Elisabeth, 3. — Gabrielle Lechantre, rue du Moulin, maisons Devernay. — Jean Dejaegher, rue de France, 6. — Henri Rey, rue de Soubise, 1, cour Watteau. — Léonie Descarpenterie, rue de Ma Campagne, 53. — Camille Godart, rue du Fontenoy, 135. — Laure Huysentruyt rue de Lille, 186.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 18 mai. — Alexandre Poppe, 2 mois, rue de la Paix, 69. — Louis Demets, 10 mois, rue du Fontenoy, cour Dutilleul, 7.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille DUPONCHEL-DEROUBAIX, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Marie DEROUBAIX, cuisinière de Monsieur Etienne Motte, décédée à Roubaix, le 19 mai 1881, à l'âge de cinquante-sept ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le samedi 21 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les VIGILES seront chantées le vendredi 20, à 6 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pellart, 60.

Les amis et connaissances de la famille DESPLANQUES-POLLET, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Gustave DESPLANQUE, architecte, lieutenant des sapeurs-pompiers, décédé à Roubaix, le 18 mai 1881, à l'âge de 32 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le samedi 21 courant, à 9 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lannoy, 82.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église paroissiale du Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 23 mai 1881, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Charles-François DELARRA, époux de Dame Sophie-Victoire HERBO, décédé à Roubaix, le 21 avril 1881, dans sa 60e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église d'Hem, le lundi 23 mai 1881, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Charlotte-Adèle BOUCHE, veuve de Monsieur Jean-Baptiste LECLERCQ, décédée à Hem, le 23 avril, 1881, dans sa soixante treizième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Lettres mortuaires et d'obits

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — Avis GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*, dans le *Mémorial de Lille* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

SOCIÉTÉ ANONYME de l'Hippodrome Roubaisien

(EN FORMATION)

L'assemblée générale constitutive se réunira le jeudi 2 juin prochain, à trois heures, en l'étude de Me DUTHOIT, notaire à Roubaix, rue du Pays.

Cette assemblée devra constater la souscription du capital social, et le versement du quart sur chaque action; elle nommera les premiers administrateurs et le commissaire de surveillance.

Belgique

Ecroulement du monument de l Grand'Garde à Tournai

Ce matin, vers cinq heures, les habitants de la Grand'Place étaient réveillés par un fracas épouvantable qui a dû faire trembler sur ses bases la statue « de la princesse d'Epinoy. » C'étaient les bâtiments encore subsistants de la Grand'Garde qui s'écroulaient subitement, en une seule masse: seul le pignon donnant sur l'impasse du vieux marché à la toile, a résisté à l'effondrement: malheureusement ébranlé comme il l'est, il menace à chaque instant d'écraser le toit de la maison voisine qu'il entraînerait dans sa chûte.

Déjà depuis quelques mois, on avait commencé la démolition des murs situés dans l'intérieur de la cour: on allait attaquer sous peu le bâtiment principal: les pierres de ce vieux monument dont l'histoire est si intimement liée à celle de la cité devaient être enlevées une à une, et numérotées avec soin, le nouvel édifice devant reproduire aussi exactement que possible la physionomie de l'ancien.

De tout ce beau projet il ne reste que les plans. Tout-à-coup au moment où l'on y songeait le moins, la Grand'Garde s'est effondrée sur elle-même.

Depuis le matin, une masse de curieux stationne sur la Grand'Place tenus à distance par des agents de ville; les commentaires vont leur train dans la foule: on se dit qu'il y a longtemps que le bâtiment menaçait ruine, et que cela devait arriver: on se demande avec frayeur quelles eussent été les suites de l'écroulement s'il se fut produit en plein jour, à midi par exemple, et surtout le samedi jour de marché, alors que la circulation en cet endroit est le plus active et que les marchands ont leurs étalages jusque sur le bord du trottoir.

Les murs restés debout peuvent s'écrouler d'un instant à l'autre, et l'on s'étonne qu'aucune précaution d'étaiement n'a été prise encore. Il y a surtout le pignon de droite dont la chute est imminente et